

Les hêtraies à tilleul d'ubac

Sur les Plateaux et Côtes calcaires.

Le hêtre est accompagné du tilleul à grandes feuilles, de l'érable sycomore et du frêne commun. Les arbustes : noisetier, camerisier à balais... sont peu recouvants. La dentaire pennée, l'actée en épi, la mercuriale pérenne sont fréquents. Ce milieu, de surface généralement réduite, abrite des espèces rares comme la renoncule à feuilles de platane ou, en limite de leur aire comme la dentaire pennée, espèce montagnarde.

Gestion préconisée : futaie irrégulière, taillis-sous-futaie, voire aucune intervention ; la gestion s'efforcera de maintenir et de favoriser les essences en place.



Renoncule à feuille de platane



Dentaire pennée

Tabouret des montagnes



Laiche blanche



Sabot de Vénus



Ronces des rochers



Mielique penchée

Les hêtraies calcicoles sèches

Les chênaies-hêtraies collinéennes à séslerie bleue et grémil pourpre

Uniquement sur les Côtes calcaires.

Le peuplement est peu élevé, souvent ouvert et dominé par le chêne sessile accompagné du hêtre devenant rare ou absent dans les conditions les plus séchardes. Frêne commun, alisier blanc, tilleul à grandes feuilles sont présents. Le sous bois est riche en cornouillers mâle et sanguin, nerprun cathartique, cerisier de sainte Lucie. Séslerie bleue, laïche des montagnes, grémil pourpre, laïche humble... constituent le tapis herbacé. Ce milieu renferme des espèces rares parfois protégées comme le laser à trois lobes, l'euphorbe à feuilles de pin et le tabouret des montagnes.

Les hêtraies-chênaies collinéennes à laïche blanche

Sur les Plateaux et Côtes calcaires.

Le peuplement est composé du hêtre, concurrencé par le chêne sessile, les alisiers blanc et torminal et le frêne. Noisetier, cornouillers mâle et sanguin, violette lantane... constituent le sous étage. Ronce des rochers, laïche blanche, séslerie bleue, mélitite à feuilles de mélisse, sceau de Salomon odorant, lis rameux forment le tapis herbacé. Cet écosystème peu répandu héberge des espèces rares comme le sabot de Vénus.

Les hêtraies à séslerie bleue

Sur les Plateaux calcaires.

Les peuplements sont dominés par le hêtre accompagné de l'alisier blanc, du frêne au stade semis ou perchis. Les arbustes sont diversifiés : nerpruns des Alpes et cathartique, violette lantane... Le tapis herbacé est marqué par le recouvrement de la séslerie bleue. On y rencontre la campanule à feuilles rondes, la cardère déflorée, la mélitite penchée, la valériane des montagnes... Cet écosystème très riche en espèces herbacées a une surface réduite.

Gestion préconisée pour les hêtraies calcicoles sèches : aucune intervention étant donné le faible potentiel de production, ou taillis-sous-futaie voire futaie irrégulière. Il conviendra de favoriser le hêtre et maintenir en place les essences d'accompagnement.

CRPF Bourgogne et délégation de Côte-d'Or :
18 boulevard Eugène Spuller - BP 106 - 21003 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 53 10 00 - Fax : 03 80 53 10 09 - bourgogne@crpf.fr
cotedor@crpf.fr
www.foret-de-bourgogne.com

Délégation de la Nièvre - 3A rue de la Chaumière
58000 Nevers - Tél. : 03 86 71 93 55 - Fax : 03 86 71 93 59
nievre@crpf.fr

Délégation de la Saône et Loire - 3 promenade Ste-Marie
71100 Chalon sur Saône - Tél. : 03 85 97 12 97
Fax : 03 85 97 12 99 - saoneetloire@crpf.fr

Délégation de l'Yonne - 18 rue Guynemer - 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 94 90 20 - Fax : 03 86 94 90 24 - yonne@crpf.fr

Bureau interdépartemental du Morvan
3 place Monge - 21210 Saulieu - Tél. : 03 80 64 30 97
Fax : 03 80 64 11 36 - morvan@crpf.fr

Pour en savoir plus :
Conservatoire des sites naturels bourguignons - Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fenay - Tél. : 03 80 79 25 99
espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
Classeurs "Gestion forestière et diversité biologique"
IDF, ONE, ENGREF
Formations du CRPF



Ce guide a été réalisé par le CRPF de Bourgogne avec la participation du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et le financement de la Région

Les écosystèmes forestiers remarquables en Bourgogne

Un écosystème est l'ensemble des éléments constituant un milieu naturel, aussi bien biologiques (plantes, animaux, microbes...) que physiques (eau, roches, atmosphère, produits chimiques, énergie...).

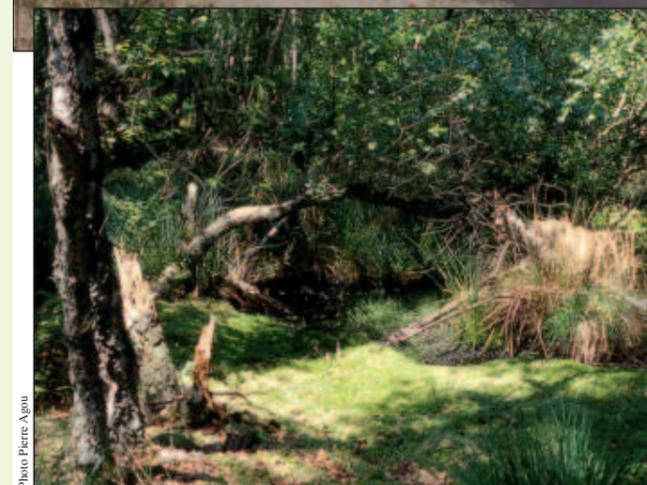
Cet écosystème peut être :

- très petit, par exemple une vieille souche, des bois morts, un trou de pic... c'est un micro écosystème,
- petit et relativement homogène, par exemple une mare,
- grand et hétérogène, par exemple une vallée alluviale avec son complexe de frênaie, chênaie, aulnaie, ou un massif forestier constitué d'une imbrication de différents écosystèmes (mares intraforestières, bois morts, chênaie, hêtraie, aulnaie-frênaie de bord de cours d'eau...).

La forêt privée en Bourgogne est riche en écosystèmes remarquables à respecter

Quelles que soient leurs tailles, tous ces éléments fonctionnent en inter-relations et chaque écosystème est capable, dans certaines limites, de s'auto-réguler : ainsi, le milieu se «répare» après une perturbation (un feu, une inondation) ; prédateurs et parasites y limitent les effectifs de leur proie. Certains écosystèmes forestiers sont rares ou abritent des espèces rares. On les trouve parfois en limite de leur aire géographique (par exemple, les chênaies pubescentes, fréquentes en région méditerranéenne, ne s'observent, en Bourgogne, qu'en exposition sud). Ces écosystèmes ont été élevés au rang d'écosystèmes forestiers remarquables pour souligner leur importance écologique et attirer l'attention des forestiers.

La Bourgogne, située à un carrefour climatique et biogéographique (influences atlantiques, continentales, méditerranéennes, voire montagnardes) est particulièrement riche en écosystèmes forestiers remarquables.



Centre Régional de la Propriété Forestière
Bourgogne



Les forêts des cours d'eau

Les saulaies arborescentes

En Plaine de Saône du Doubs et en bord de Loire.

Saule blanc et peuplier noir dominent les peuplements. Ils sont accompagnés de nombreuses espèces de saules. Les roseaux (phragmite ou baldingère) sont abondants. Leur surface est réduite parfois à un étroit liseré. Elles abritent de nombreux oiseaux et mammifères et participent activement à l'épuration des eaux souterraines.

Les frênaies-ormaies à aegopode des rivières à cours lents

Le long de la Saône, des rivières de Bresse et de l'Yonne.

Le frêne, l'orme champêtre, l'aulne et parfois le chêne pédonculé constituent le peuplement. Les arbustes sont diversifiés : fusain, cornouiller sanguin, noisetier... L'alliaire officinale, la fétuque géante et l'ortie dioïque sont abondantes. Cet écosystème résiduel héberge des espèces rares ou protégées comme le cerisier à grappe.

Les frênaies érabraies des rivières à eaux vives sur calcaire

Sur les Côtes calcaires et en Champagne sénonaise.

Le frêne, l'érable sycomore, et l'orme des montagnes composent le peuplement. On y rencontre le sureau noir, le fusain d'Europe. Cet écosystème peu répandu abrite l'ail des ours, la podagraire, la fougère dilatée. Il a un rôle important dans la fixation des bords des cours d'eau.

Les aulnaies frênaies de bord de cours d'eau

Sur les Plateaux calcaires, en Morvan et ses annexes, Sologne bourbonnaise, Plateau nivernais, Champagne humide, Plaine de Saône. L'aulne glutineux et le frêne commun dominent les peuplements. On y rencontre également des saules. Coudrier, viorne obier, groseillier rouge... sont les arbustes prédominants. Impatience, laïche espacée, laïche penchée et fougère femelle croissent dans les mégaphorbiaies.

Les aulnaies à hautes herbes

Sur les Plateaux calcaires, en Morvan, Champagne humide, Côtes calcaires et Plaine de Saône.

L'aulne glutineux et le frêne commun sont abondants. Les arbustes sont représentés par le groseillier rouge, le saule cendré et la viorne obier. Reine des prés, cirse maraîcher, crépide des marais et prêle géante... composent la flore de ce milieu peu étendu, souvent linéaire et peu fréquent.

Les aulnaies marécageuses

Sur les Plateaux calcaires, en Morvan et annexes cristallines, Plateau nivernais, Champagne humide et Champagne sénonaise.

L'aulne glutineux voisin avec les bouleaux verruqueux et pubescents. Divers saules de petite taille apparaissent parfois. La reine des prés, la lysimaque vulgaire, les fougères femelle et spinuleuse et la ronce des bois sont plus ou moins abondantes. Ce milieu, souvent sous forme de «lentilles», abrite des espèces rares et protégées comme la prêle des bois ou l'osmonde royale.

Les boulaies pubescentes

En Puisaye, Morvan et annexes cristallines

Les peuplements denses mais rabougris de bouleaux pubescents sont enracinés dans un tapis de sphaignes. Cet écosystème résiduel et rare présente une forte diversité en mousses et une forte diversité faunistique (grenouille rousse, lézard vivipare...).

Gestion préconisée pour les forêts des cours d'eau : futaie irrégulière, taillis-sous-futaie, futaie régulière obtenue par balivage ou éclaircie par le haut des essences en place. Dans les frênaies-ormaies des rivières à cours lent, traitées en futaie irrégulière, il est possible d'introduire du peuplier pied à pied. Laisser faire la nature dans les boulaies.



Photo : C. Gauberville



Photo : C. Gauberville



Photo : G. Duerf

Cerisier à grappe

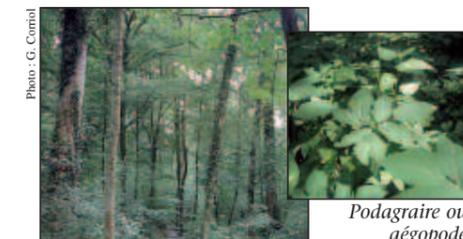


Photo : G. Cornil



Photo : C. Gauberville

Podagraire ou aegopode



Photo : Sylvie Caux

Stachys sylvatique



Photo : G. Cornil

Fougère femelle



Photo : Pierre Agou

Laïche penchée



Photo : C. Gauberville

Cirse maraîcher



Photo : C. Gauberville

Prêle des bois



Photo : G. Cornil

Osmonde royale



Photo : C. Gauberville

Photo : Pierre Agou

Sphaignes



Grenouille rousse

Les forêts inondables, riveraines des grands fleuves

Les chênaies ormaies frênaies

en Plaine de Saône et Val de Loire.

Le peuplement, très souvent en taillis-sous-futaie, possède une réserve importante de frêne, orme et chêne pédonculé. Les arbustes sont peu nombreux, les herbacées dominées par les laïches maigre et espacée. Cet écosystème, caractéristique des plaines inondables des grands fleuves, s'est raréfié en France à cause des défrichements. Il a un rôle important dans le ralentissement des crues.

Gestion préconisée : futaie irrégulière ou taillis-sous-futaie maintenant les essences en place, en particulier l'orme.



Photo : G. Cornil



Photo : Pierre Agou

Laïche espacée



Photo : Pierre Agou

Laïche maigre

Les chênaies

Les chênaies pubescentes

Sur les Plateaux et Côtes calcaires.

Le peuplement est composé de chêne pubescent accompagné des alisiers blanc et torminal. Les arbustes calcicoles, abondants, sont dominés par le cornouiller mâle et le genévrier. Le dompte venin, la laïche humble, le tabouret des montagnes, la mélitte à feuilles de mélisse, le grémil pourpre... caractérisent cet écosystème. Ce milieu rare abrite des espèces méditerranéennes en limite de leur aire, comme le chêne pubescent et l'érable de Montpellier.

Gestion préconisée : aucune intervention étant donné le faible potentiel de production, ou taillis-sous-futaie avec maintien des essences en place.

Les chênaies pédonculées calcicoles continentales

Sur les Plateaux et Côtes calcaires, en Champagne humide et sénonaise.

La futaie est dominée par le chêne pédonculé accompagné du frêne commun et de l'érable sycomore. Le taillis est composé de noisetier, charme, cornouiller sanguin, troène, aubépine... Ce milieu assez rare abrite des espèces rares (nivéole, isopyre) ou protégées (gagée jaune, sabot de vénus).

Gestion préconisée : taillis-sous-futaie, ou futaie irrégulière avec maintien des essences en place.

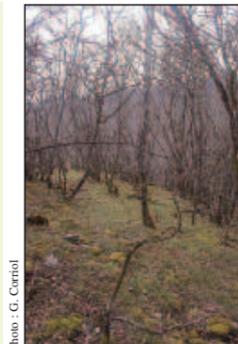


Photo : G. Cornil



Photo : G. Cornil

Grémil pourpre



A.M. Uytendaeck

Erable de Montpellier



Photo : C. Gauberville



Photo : G. Cornil

Nivéole

Isopyre

Les forêts de pentes, éboulis et ravins

Érabraies à scolopendre et lunaire des pentes à éboulis grossiers

Sur les Plateaux et Côtes calcaires, et en Morvan.

L'érable sycomore accompagné du frêne commun et de l'orme des montagnes structure le peuplement. Le taillis est constitué du noisetier et du sureau à grappes. Ce sont des milieux rares hébergeant des espèces montagnardes rares en Bourgogne comme la lunaire vivace, l'actée en épi, le polystic à aiguillons...

Gestion préconisée : futaie irrégulière, taillis-sous-futaie, voire aucune intervention ; la gestion s'efforcera de maintenir et de favoriser les essences en place.

Tillaies sèches

Uniquement sur les Côtes calcaires.

Le peuplement est composé du tilleul à grandes feuilles parfois accompagné du frêne commun et de l'érable champêtre ou de l'érable à feuilles d'obier. Le chêne pubescent et l'alisier blanc sont rarement présents. Le taillis est riche en arbustes calcicoles : cerisiers de sainte Lucie, viorne lantane... C'est un milieu résiduel qui renferme des plantes rares et protégées, et de nombreuses plantes des milieux calcaires : la mélitte à feuilles de mélisse, la seslérie bleue, le dompte venin...

Gestion préconisée : aucune intervention étant donné le faible potentiel de production. Éventuellement taillis-sous-futaie avec maintien des essences en place.

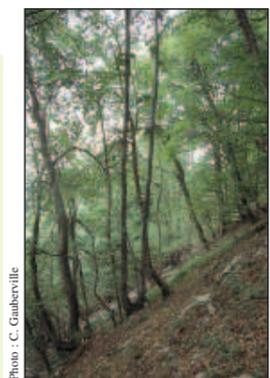


Photo : C. Gauberville



Photo : C. Gauberville

Lunaire



Photo : C. Gauberville

Actée en épi



Photo : C. Gauberville



Photo : C. Gauberville

Seslérie bleue